

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE Réunion du jeudi 9 juillet 2020 en visioconférence – PV N° 1

PAGE 1/3

- Présidence : Mme Béatrice MATHIEU (Présidente).
- Membres : Mme, Sandra RENON (CTRA)
MM. Jean Luc BERTAUD, Michel LALARDIE, Séverin RAGER (CTRA)
- Invités : Mme Nathalie LE BRETON (CTA)
M. Julian GRELOT (CTA)
- Excusés : Mme Nathalie LUCAS
MM. Stephane BASQ (Représentant du CD auprès de la CRA), David WAILLIEZ (Représentant des Arbitres au Comité Directeur), Jacques DANTAN, Régis LATOUR

La CRA félicite :

- Amaury DELERUE, Bertrand JOUANNAUD et Philippe JEANNE pour la désignation sur la finale de Coupe de France.
- Savina ELBOUR pour la désignation sur la demi finale de la Coupe de France Féminine.

Modification du PV n°11 du 24 juin 2020

Modification :

- o Arbitre « Féminine R1» : Alexia GROUFFIER catégorie « Ligue Féminine »

Modification du PV n°12 du 24 juin 2020

Modification :

- o Candidature « Assistant Fédérale Féminine» : Méline LAURANT district 79.
- o Tableau des affectations :
 - Loïc BOSCHER : JAR 4^{ème} année
 - Victor BORIE : JAR 1^{ère} année
 - Benjamin FERRU : JAR 1^{ère} année
 - David GUILLON : Candidat Futsal R2
 - Andréa MERCURIO : JAR 3^{ème} année
 - Jordan PUECH : JAR 1^{ère} année
 - Vincent SKALEJ : Candidat R3
 - Kilian VEAU : Candidat JAR

Mise à jour des effectifs

Arbitre souhaitant mettre un terme à sa fonction d'arbitre régional à la fin de la saison :

- Thomas MARTINEZ (JAR)

La CRA le remercie pour les services qu'il a accompli au service de l'arbitrage et lui souhaite une bonne continuation.

Arbitre souhaitant bénéficier d'une année sabbatique pour la saison 2020/2021 :

- Clément GERMOND (R2)
- Denis POTY (R3)

La CRA confirme son avis favorable et transmet cette demande à la Commission du Statut de l'Arbitrage. La CRA rappelle aux arbitres qu'ils doivent valider leur demande de licence.

Arbitre souhaitant reprendre sa fonction d'arbitre assistante :

- Oumou BALDE DIALLO : après étude du dossier la CRA décide de l'intégrer au groupe d'arbitre Féminine Régional 1.

Observateurs

La liste des observateurs sera soumise pour validation au Comité de Direction pour la saison 2020-2021.

La CRA propose également pour validation au Comité de Direction, le nom des observateurs suivants :

- Sylvain BARCELLA
- Franck DOUCET
- Olivier JOIRIS
- Monir LAACHARI
- Jean Louis OVAN

Candidatures aux examens fédéraux

La CRA se réunit pour valider les candidatures aux examens fédéraux des catégories F4, JAF et Futsal.

- o Candidature F4 :

Le nom des candidats hors passerelles retenus sont les suivants :

Gaël GRATIANNE (33), Aurélien GRIZON (17) et Matthieu SARRIEAU (79).

Cette candidature est soumise à la condition de la réception du dossier médical de chaque candidat au samedi 11 juillet 2020 dernier délai. En cas de dossier médical non reçu à cette date, le candidat suivant éligible à une candidature (suivant les critères définis dans la circulaire de candidature FFF F4) sera présenté.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission régionale d'Appel (juridique@lfna.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 3.4.1. du Règlement Disciplinaire.

- o Candidature Fédéral Futsal :

Le nom des candidats retenus sont les suivants : Quentin BERTHELET (23) et Vincent CARON (33).

Cette candidature est soumise à la condition de la réception du dossier médical de chaque candidat au samedi 11 juillet 2020 dernier délai.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission régionale d'Appel (juridique@lfna.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 3.4.1. du Règlement Disciplinaire.

o Candidature JAF :

Le nom des candidats hors section retenus sont les suivants :
Corentin BOUTET (79) et Benjamin FERRU (79).

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission régionale d'Appel (juridique@lfna.fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 3.4.1. du Règlement Disciplinaire.

*La Présidente,
Béatrice MATHIEU*

*La Secrétaire de séance,
Nathalie LE BRETON*

Procès-Verbal validé le 10 juillet 2020 par Le Secrétaire Général Luc RABAT.

